

# CONDITIONS DU SUCCÈS D'UNE ACTIVITÉ DE SOUTIEN AUX PRATIQUES PARENTALES<sup>1,2</sup>

## Fiche synthèse

### 1. Connaître les familles de son territoire et les services qui leur sont offerts.

- Collaborer avec les partenaires pour :
  - dresser un portrait du milieu (besoins principaux et particularités – sociales, économiques, et autres – des familles, services offerts ou manquants) ;
  - arriver à avoir une vision commune de la situation en vue d'offrir des services complémentaires et continus.

### 2. Répondre aux besoins des familles visées par l'activité.

- S'assurer que les objectifs de l'activité portent sur des besoins communs à plusieurs familles.
- Cibler le contenu sur les besoins actuels des familles visées.
- S'assurer en continu que l'activité réponde au mieux aux conditions particulières de chaque famille participante.

### 3. Adapter l'activité aux différents sous-groupes de familles participantes.

- Prévoir les adaptations selon les caractéristiques des familles et les différents niveaux de leurs besoins.

### 4. Mettre en œuvre des pratiques organisationnelles et professionnelles contribuant à soutenir l'offre et la qualité de l'activité.

- Offrir un encadrement soutenant la réalisation de l'activité.
- Intégrer et entretenir une culture de « parents-partenaires ».
- Maîtriser, en tant qu'intervenant,<sup>3</sup> des savoirs (formels et informels) sur l'activité et les sujets abordés.
- Miser sur le savoir-être, les compétences et les approches de l'intervenant lui permettant d'établir une relation favorable avec les participants, de les rendre actifs et de mettre en valeur leurs compétences.

1. Activité planifiée qui s'adresse soit aux parents, soit aux parents et aux enfants. Les conditions énumérées ne concernent pas les activités s'adressant uniquement aux enfants.

2. Pour prendre connaissance de pistes d'action permettant de concrétiser les conditions de succès, se référer à l'outil.

3. Le terme intervenant fait référence à toute personne qui anime l'activité, peu importe son titre ou son bagage professionnel.

## 5. Favoriser des retombées concrètes et durables.

- Clarifier et exposer tant les bases théoriques et pratiques retenues pour l'activité que la logique sous-jacente.
- Offrir des activités complémentaires pour joindre les divers membres de la famille.
- Miser sur des thèmes qui permettent de développer les habiletés parentales.
- Offrir au moins une rencontre par semaine, pendant 6 à 12 semaines.
- Privilégier des techniques variées et interactives.
- Valoriser les occasions d'intégrer des éléments pratiques.
- Inclure des modalités de suivi ou d'approfondissement.

## 6. Faire connaître l'activité aux familles ciblées.

- Promouvoir l'activité :
  - de diverses manières ;
  - en utilisant un langage positif ;
  - en misant sur une présentation qui permet de normaliser les besoins des familles ;
  - en tirant profit des moments existants des rencontres avec les familles ;
  - en incluant de l'information qui permet de bien comprendre l'activité et ses caractéristiques ;
  - en mettant à contribution une diversité de partenaires.
- Adresser des rappels aux participants (potentiels et inscrits).

## 7. Favoriser l'engagement des participants.

- Faciliter la participation des familles.
- Prendre contact avant la première rencontre.
- Faire naître le sentiment d'efficacité.
- Faire naître le sentiment d'appartenance.
- Stimuler la motivation.

## 8. Évaluer l'activité en continu.

- Adopter une approche réflexive afin d'adapter l'activité de façon continue.
- Définir des mesures concrètes pour l'évaluation de l'activité.
- Avoir une vision utile de l'évaluation.